

Vous êtes collégiens, lycéens ou étudiants et vous souhaitez poursuivre une pratique sportive ou artistique exigeante ?

Rejoignez la
Cité de tous les Talents



académie
Clermont-Ferrand

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



UN PARCOURS INNOVANT POUR S'ÉPANOUIR DANS UN DOUBLE PROJET



L'académie de Clermont-Ferrand est un territoire reconnu d'innovation où l'ensemble des acteurs savent s'unir pour porter des projets ambitieux en faveur de la réussite de tous les élèves.

*La **Cité de tous les talents** est une nouvelle illustration du dynamisme et de la force des alliances éducatives en Auvergne, que l'Éducation nationale et ses partenaires ont su nouer pour une École de la confiance.*

*Il est ainsi le fruit d'une volonté partagée de construire des **parcours de réussite** pour les élèves engagés dans une **pratique sportive ou artistique de haut niveau**, et d'offrir les conditions nécessaires à leur épanouissement scolaire et personnel.*

*Le dispositif s'ouvre cette année à l'enseignement supérieur au sein de l'université Clermont-Auvergne. Toutes les équipes pédagogiques ont bâti avec les **acteurs de terrain** des programmes adaptés aux rythmes particuliers de ces jeunes qui mènent de front leur scolarité et leur ambition sportive ou artistique.*

Plus de 300 jeunes vont bénéficier de ces aménagements au sein des établissements supports.

Les étudiants de l'UCA en service civique et les futurs professeurs de l'Espé sont également mobilisés pour assurer un suivi personnalisé de qualité auprès des élèves et des étudiants.

*La Cité de tous les talents, **unique en France**, contribue à faire de l'académie de Clermont-Ferrand un **pôle d'excellence** rayonnant au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, grâce à l'engagement indéfectible de tous en faveur de la jeunesse.*

Benoit Delaunay,
recteur de l'académie de Clermont-Ferrand,
chancelier des universités



> LA CITÉ DE TOUS LES TALENTS

Quel objectif ?

- Adapter le rythme scolaire aux contraintes des jeunes engagés dans un parcours sportif ou artistique de haut niveau.
- La Cité de tous les talents, c'est la conviction que l'épanouissement de ces jeunes passe par un double projet équilibré. C'est également la volonté d'**inventer une autre prise en charge scolaire ou universitaire** qui favorise l'émergence d'une élite tout en assurant une solide formation, avec un emploi du temps aménagé.
- La diversité et la mixité des disciplines offrent à tous une ouverture culturelle et citoyenne formatrice.

Concrètement, comment cela fonctionne ?

- Il s'agit d'**alléger l'emploi du temps, dans le respect des contenus pédagogiques**, pour dégager des créneaux qui sont consacrés aux entraînements ou aux répétitions : une alternance de cours, d'entraînements et/ou de répétitions, une vraie pause méridienne, un créneau pour les devoirs, des temps de repos en phase avec les obligations de récupération nécessaire à ces parcours d'exception.
- Un professeur référent et une personne ressource au sein de la structure partenaire assurent un suivi individualisé.

Qui est concerné ?

- Les jeunes engagés dans des parcours sportifs ou artistiques d'exception, dont le dossier a été validé. Classes visées : de la 6^e à la terminale, enseignement supérieur notamment Staps, GEA, IUT, Ecole supérieure de commerce, Polytech, Sigma, Vetagro Sup, étudiants artistes.

Quels sont les établissements supports pour la rentrée scolaire 2019-2020 ?

- Le collège Albert Camus et l'UCA rejoignent le dispositif pour une continuité du collège à l'université.

🏠 Collège La Charme
🏠 Collège Gérard Philipe
🏠 Collège Franc Rosier
🏠 Collège Albert Camus

🏠 Lycée Ambroise Brugière
🏠 Lycée Godefroy de Bouillon
🏠 Université Clermont-Auvergne

Comment s'inscrire ?

- Il revient aux partenaires (clubs sportifs, conservatoire, associations...) de déterminer si le niveau de pratique du jeune justifie son entrée dans la Cité de tous les talents.
- Les parents ou jeunes majeurs doivent donc se tourner d'abord vers la structure sportive ou artistique dans laquelle ils souhaitent évoluer.
- C'est cette structure qui transmet au comité de pilotage l'ensemble des candidatures. Celles-ci sont étudiées en commission.
- Pour les collèges et les lycées, les familles adresseront ensuite une demande d'affectation à la direction départementale des services de l'éducation nationale selon une procédure pré-établie avec les partenaires.
- Dans le cadre du dispositif d'accueil des sportifs de haut et bon niveau existant, les étudiants intéressés devront retirer un « contrat d'engagement » auprès du SUAPS.



© DR



© Volley Chamalières



© Bryan Mucret



© Conservatoire à rayonnement régional

> TÉMOIGNAGES



→ Hugo (élève rugbyman ASM en 2^{de})

La Cité de tous les talents m'a permis de pratiquer pleinement ma passion, le rugby, tout en suivant un cursus scolaire normal. Les horaires aménagés proposés m'ont offert de nombreux avantages comme plus de temps pour faire mes devoirs, assister à tous mes entraînements et compétitions et me reposer également. Ce dispositif mis en place pour nous est très intéressant et permet une réussite sportive et scolaire.



→ Sarah (Conservatoire à rayonnement régional)

Je suis actuellement en classe de 1^{ère} L au lycée Ambroise Brugière. Grâce à l'emploi du temps aménagé que me propose le lycée, je peux continuer mes études de musique au conservatoire de Clermont. Étant en cursus à orientation professionnelle, j'ai de nombreuses heures de cours au conservatoire, les horaires aménagés me permettent donc de concilier les études ainsi que la préparation du bac de français et ma passion pour la musique.



→ Cléa (élève handballeuse en classe de 2^{de})

La Cité de tous les talents m'a permis d'avoir un aménagement scolaire afin de pouvoir associer les cours et le hand. Cela m'a facilité l'accès au plus haut niveau (site d'excellence de Valence).



→ Brigitte et Thibaut (professeurs coordonnateurs au lycée Ambroise Brugière)

Nous avons en charge au sein du lycée, les élèves sportifs et artistes engagés dans un double parcours d'exception complètement adapté à leur rythme. Le lycée, grâce à cette structure innovante, permet aux jeunes de concilier leurs passions sportives ou culturelles et une scolarité exigeante. Un suivi pédagogique est assuré entre les associations sportives ou culturelles, le lycée et les familles. Ces élèves ont besoin d'être guidés et, si on ne les accompagne pas, ils peuvent vite délaissé la scolaire. Grâce à ce double parcours scolaire et sportif ou culturel, les jeunes acquièrent une expérience unique et valorisante pour la suite de leur cursus.



→ Xavier Labaune (ASM omnisports)

L'accès au plus haut-niveau de leur discipline occasionne, chez nos sportifs, des contraintes de plus en plus complexes à gérer. L'aménagement proposé dans le cadre de la Cité de tous les talents permet d'offrir aux jeunes engagés dans un parcours d'exception un cadre d'épanouissement à la hauteur des devoirs d'encadrement éthique et responsable que nous devons avoir pour eux. L'ASM soutient et est pleinement engagée dans cette démarche.



→ Didier Veillault (Coopérative de Mai)

L'épanouissement social, culturel et citoyen de jeunes engagés dans un double projet exigeant constitue un équilibre indispensable à la réussite globale. La Coopérative de Mai et le Festival Europavox s'associent à la Cité de tous les talents en proposant des actions permettant une découverte du monde musical dans toutes ses dimensions. Nous sommes enthousiastes à l'idée de participer à cette initiative, collective et innovante.

Contact → Philippe Leotoing, conseiller technique du recteur
06 73 41 14 22 - philippe.leotoing@ac-clermont.fr

> NOS PARTENAIRES

